

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 7-11 juin 2010

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

**Point 12 de l'ordre du
jour**

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2010/12
27 mai 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2010–2011

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.WFP.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnées ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Secrétaire du Conseil d'administration: Mme C. von Roehl tél.: 066513-2603

Chef de l'Unité de la traduction et de la documentation: Mme M.-F. Perez tél.: 066513-2638

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

1. Depuis 2005, le Programme de travail pour l'exercice biennal est soumis au Conseil à sa première session ordinaire et à sa session annuelle pour information et à sa deuxième session ordinaire pour approbation. Le présent document est soumis au Conseil pour approbation.
2. Le Programme de travail est un document qui évolue et qui est périodiquement mis à jour sur la base des informations fournies par le Secrétariat et les membres du Conseil; il est aussi examiné régulièrement par le Bureau.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil prend note du "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2010–2011" (WFP/EB.A/2010/12) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

**RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR L'EXERCICE BIENNAL 2010-2011**

EB.1/2010 (8-11 février)	EB.A/2010 (7-11 juin)	EB.2/2010 (8-12 novembre)
<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Adoption de l'ordre du jour (A)</i> ➤ <i>Élection du Bureau</i> ➤ <i>Désignation du Rapporteur</i> ➤ <i>Questions stratégiques actuelles et futures</i> 	<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Adoption de l'ordre du jour (A)</i> ➤ <i>Désignation du Rapporteur</i> ➤ <i>Introduction liminaire de la Directrice exécutive</i> 	<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Adoption de l'ordre du jour (A)</i> ➤ <i>Désignation du Rapporteur</i> ➤ <i>Introduction liminaire de la Directrice exécutive</i>
<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009 (A)</i> ➤ <i>Mobilisation des ressources adaptée à un environnement en mutation (E)</i> ➤ <i>Rôle du PAM dans le système d'assistance humanitaire (E)</i> ➤ <i>Mise en œuvre du cadre de résultats stratégique du PAM (2008-2013): Premier bilan et perspectives (E)</i> 	<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Rapport annuel sur les résultats de 2009 (A)</i> ➤ <i>Politique du PAM concernant la communication des rapports d'audit interne aux États Membres (I)</i> ➤ <i>Politique du PAM en matière de fraude et de corruption (I)</i> 	<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)</i> ➤ <i>Politique du PAM en matière de VIH/sida</i> ➤ <i>Politique du PAM concernant la communication des rapports d'audit interne aux États Membres (I) (A)</i> ➤ <i>Politique du PAM en matière de fraude et de corruption (A)</i>
<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Sélection et nomination du Commissaire aux comptes du PAM (I)</i> ➤ <i>Révision des honoraires du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009 (A)</i> ➤ <i>Examen du cadre de financement du PAM (E)</i> ➤ <i>Rapport du Commissaire aux comptes sur la planification stratégique et l'établissement des rapports dans un bureau de pays du PAM – Ouganda, et réponse de la direction (E)</i> ➤ <i>Rapport du Commissaire aux comptes sur les bénéfices de l'application des normes IPSAS en termes de renforcement de la gestion financière et réponse de la direction (E)</i> ➤ <i>Rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (I)</i> ➤ <i>Dernier rapport d'activité sur le projet WINGS II (I)</i> 	<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Comptes annuels vérifiés de 2009 (A)</i> ➤ <i>Rapport final du Groupe d'évaluation sur le processus de sélection et la nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2016 (A)</i> ➤ <i>Nomination des membres du Comité d'audit du PAM (A)</i> ➤ <i>Deuxième mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (A)</i> ➤ <i>Examen du cadre de financement du PAM: Options proposées (A)</i> ➤ <i>Amendements proposés au mandat du Comité d'audit (A)</i> ➤ <i>Rapport annuel du Comité d'audit (E)</i> ➤ <i>Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)</i> ➤ <i>Rapport de l'Inspecteur général (E)</i> ➤ <i>Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et les dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général (I)</i> ➤ <i>Enquête sur les opérations du PAM en Somalie (I)</i> 	<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Examen du cadre de financement du PAM: Propositions concernant la stabilité du budget AAP et les catégories de coûts (A)</i> ➤ <i>Rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (I)</i>
<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Afghanistan 104270 et réponse de la direction</i> ➤ <i>Rapport succinct de l'évaluation stratégique conjointe des systèmes d'information FAO/PAM sur la sécurité alimentaire et réponse de la direction</i> ➤ <i>Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Éthiopie 104300 (2007-2011) et réponse de la direction</i> ➤ <i>Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Guatemala 104570 et réponse de la direction</i> 	<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Rapport annuel d'évaluation, 2009 et réponse de la direction</i> ➤ <i>Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Égypte 104500 (2007-2011) et réponse de la direction</i> ➤ <i>Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Ghana 104180 (2006-2010) et réponse de la direction</i> ➤ <i>Rapport succinct de l'évaluation d'impact des programmes d'alimentation scolaire du PAM au Kenya (1999-2008) et réponse de la direction</i> ➤ <i>Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Timor-Leste 103881 et réponse de la direction</i> ➤ <i>Point sur l'application des recommandations issues de l'évaluation (I)</i> 	<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Tchad et réponse de la direction</i> ➤ <i>Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Népal et réponse de la direction</i> ➤ <i>Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Colombie 105880 et réponse de la direction</i> ➤ <i>Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Soudan 107600 et réponse de la direction</i> ➤ <i>Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Éthiopie 106650 et réponse de la direction</i> ➤ <i>Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Territoire palestinien occupé 103871 et réponse de la direction</i>

EB.1/2010 (8-11 février)	EB.A/2010 (7-11 juin)	EB.2/2010 (8-12 novembre)
<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Guatemala 200031 (2010–2014) 	<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p>Projets de programmes de pays (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Burundi 200119 (2011-2014) 	<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p>Projets de programmes de pays (C)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Burkina Faso ➤ Zambie <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Burundi
<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Afghanistan 200063 ➤ Iraq 200035 <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p>	<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Arménie 200128 ➤ Bénin 200045 ➤ Tadjikistan 200120 <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ République centrafricaine 103610 ➤ Sierra Leone 105840 <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Territoire palestinien occupé ➤ Sierra Leone <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Niger 106110 	<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ République du Congo ➤ Lesotho <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bangladesh ➤ Ghana ➤ Laos ➤ Mauritanie ➤ Mozambique ➤ Népal <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ République démocratique du Congo ➤ Népal ➤ Territoire palestinien occupé 200037 ➤ Pakistan ➤ Sri Lanka ➤ Zimbabwe <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Éthiopie ➤ Haïti
<p><i>Projets approuvés par le Conseil d'administration par correspondance (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation budgétaire de l'IPSR Éthiopie 106650 <p><i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} juillet–31 décembre 2009) (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO 	<p><i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} juillet–31 décembre 2009)</i></p> <p>Examen des catégories d'activités (C)</p> <p>a) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive (I)</p> <p>b) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive (I)</p> <p>c) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive (I)</p> <p>d) Rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate_1</p>	<p><i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} janvier–30 juin 2010) (I)</i></p> <p>a) Projets de développement approuvés par la Directrice exécutive</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>e) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO</p>
<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2010-2011 (I) 	<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2010-2011 (I) 	<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2011-2012 (A)

EB.1/2010 (8-11 février)	EB.A/2010 (7-11 juin)	EB.2/2010 (8-12 novembre)
<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E) 	<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2009 (E) ➤ Examen de la gestion et de l'administration au sein du PAM: Rapport du Corps commun d'inspection (I) ➤ Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (I) ➤ Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (I) ➤ Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité (I) ➤ Rapport du PAM sur la sécurité (I) 	<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p>
<p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2009 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2010 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2010 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>
<p>QUESTIONS DIVERSES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I) 	<p>QUESTIONS DIVERSES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Kenya (I) ➤ Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM au Rwanda 	<p>QUESTIONS DIVERSES</p>

**RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR L'EXERCICE BIENNAL 2010–2011**

EB.1/2011 (14–18 février)	EB.A/2011 (6–10 juin)	EB.2/2011 (7–11 novembre)
<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Élection du Bureau ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Questions stratégiques actuelles et futures 	<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Introduction liminaire de la Directrice exécutive 	<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Introduction liminaire de la Directrice exécutive
<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2010 (A) 	<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur les résultats de 2010 (A) ➤ Mise à jour sur les activités du PAM dans le domaine du VIH/sida (I) ➤ Mise à jour de la politique en matière de transferts monétaires et de bons d'alimentation (A) ➤ Note d'information sur la faim et le changement climatique (I) 	<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)
<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E) et réponse de la direction du PAM (E) ➤ Rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (I) 	<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comptes annuels vérifiés de 2010 (A) ➤ Rapport annuel du Comité d'audit (E) ➤ Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E) ➤ Rapport de l'Inspecteur général (E) ➤ Rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (I) ➤ Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et les dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 (g) du Règlement général) (I) 	<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2012-2013 (A) ➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E) et réponse de la direction du PAM (E)
<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Mali et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes d'alimentation scolaire au Cambodge et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes d'alimentation scolaire en Côte d'Ivoire et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes d'alimentation scolaire en Gambie et réponse de la direction 	<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel d'évaluation, 2010 et réponse de la direction ➤ Évaluation stratégique des programmes de protection sociale et de filets de sécurité et réponse de la direction ➤ Évaluation conjointe FAO et PAM de l'appui à l'agriculture et aux marchés en Ouganda et réponse de la direction 	<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluation stratégique des partenariats et réponse de la direction ➤ Évaluation stratégique de l'adaptation à l'évolution des besoins et réponse de la direction ➤ Évaluation stratégique du programme Achats au service du progrès et réponse de la direction ➤ Évaluation du portefeuille d'activités en Haïti et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Kenya et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes d'alimentation scolaire au Bangladesh et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de l'impact (sujet et pays à confirmer)

EB.1/2011 (14–18 février)	EB.A/2011 (6–10 juin)	EB.2/2011 (7–11 novembre)
<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p>Projets de programmes de pays (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ République-Unie de Tanzanie <p>Programme de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Burkina Faso ➤ Zambie 	<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p>Projets de programmes de pays (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bangladesh ➤ Cambodge ➤ Tchad ➤ Égypte ➤ Éthiopie ➤ Ghana ➤ Guinée ➤ Honduras ➤ Indonésie ➤ Laos ➤ Malawi ➤ Mauritanie ➤ Mozambique ➤ Sénégal ➤ Sierra Leone <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ République-Unie de Tanzanie 	<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p>Rapport de situation sur le programme de pays Ouganda 108070 (2009-2014)</p> <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bangladesh ➤ Cambodge ➤ Tchad ➤ Égypte ➤ Éthiopie ➤ Ghana ➤ Guinée ➤ Honduras ➤ Indonésie ➤ Laos ➤ Malawi ➤ Mauritanie ➤ Mozambique ➤ Sénégal ➤ Sierra Leone <p>Programmes de pays (A)</p>
<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Gambie ➤ Swaziland (VIH/sida) ➤ Swaziland (alimentation scolaire) <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Colombie <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p>	<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Madagascar <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Kenya <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p>	<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ République centrafricaine <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Éthiopie (secours/filets de sécurité) ➤ Éthiopie (IPSR en faveur de réfugiés) ➤ République Unie de Tanzanie <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p>
<p><i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} juillet–31 décembre 2010) (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO 	<p><i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} juillet–31 décembre 2010) (I)</i></p> <p>a) Projets de développement approuvés par la Directrice exécutive</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>e) Rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate</p>	<p><i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} janvier–30 juin 2011) (I)</i></p> <p>a) Projets de développement approuvés par la Directrice exécutive</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>e) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO</p>

EB.1/2011 (14–18 février)	EB.A/2011 (6–10 juin)	EB.2/2011 (7–11 novembre)
<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2011-2012 (I) 	<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2011-2012 (I) 	<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2012-2013 (A)
<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E) 	<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 (E) ➤ Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (I) ➤ Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (I) ➤ Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité (I) ➤ Rapport du PAM sur la sécurité (I) 	<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p>
<p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2010 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2011 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2011 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>
<p>QUESTIONS DIVERSES</p>	<p>QUESTIONS DIVERSES</p>	<p>QUESTIONS DIVERSES</p>

**PROGRAMME DE TRAVAIL ANNOTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR L'EXERCICE BIENNAL 2010–2011**
(présenté par sujet et par session)

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

EB.1/2010 (8-11 février)

➤ *Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009 (A)*

Conformément à la décision adoptée par le Conseil en 2004 sur la simplification des rapports soumis par le PAM à son Conseil d'administration et à ses organes de tutelle (2004/EB.A/11), le Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO est présenté chaque année à la première session ordinaire. Il brosse un tableau détaillé de l'action menée par le PAM dans le cadre des activités réalisées à l'échelle du système des Nations Unies; il suit la présentation commune arrêtée pour les rapports annuels des fonds et programmes au Conseil économique et social et tient compte des observations exprimées par les membres du Conseil d'administration du PAM sur la teneur du document. Ce rapport est présenté au Conseil pour approbation.

➤ *Mobilisation des ressources adaptée à un environnement en mutation (E)*

Suite à un débat lors de la première session ordinaire de 2007 du Conseil, les États membres ont demandé à être informés de la stratégie du PAM en matière de communication et de mobilisation des ressources. Ce document, soumis pour examen, expose la stratégie de mobilisation de fonds du PAM pour 2009-2011 dans un contexte marqué par le déclin des réserves alimentaires, la flambée des prix des denrées et l'émergence de nouveaux mécanismes destinés à livrer et à financer l'aide internationale. Cette stratégie, qui s'aligne sur le Plan stratégique du PAM (2008-2013), dégage les approches qui permettront au PAM de satisfaire ses besoins de financement de manière efficace et efficiente.

➤ *Rôle du PAM dans le système d'assistance humanitaire (E)*

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil a demandé que lui soit soumis pour examen, à sa première session ordinaire de 2010, un document sur le rôle du PAM dans le système d'assistance humanitaire. Ce document décrit donc le rôle des coordonnateurs résidents et des coordonnateurs humanitaires, la place du PAM dans le système d'action groupée et l'utilisation par le PAM des mécanismes de financement communs.

➤ *Mise en œuvre du cadre de résultats stratégiques du PAM (2008-2013): Premier bilan et perspectives (I)*

Le Cadre de résultats stratégiques est l'un des piliers du cadre de gestion des résultats et du cadre d'obligation redditionnelle du PAM. Il constitue également le fondement du système de mesure des résultats, qui permet au Programme de s'assurer, sur la base de résultats tangibles, que son mandat et sa stratégie ont bien été appliqués. Il aide le PAM à montrer les progrès accomplis vers la réalisation des buts et objectifs qui lui sont assignés aux termes du Plan stratégique du PAM (2008–2013) et des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil a pris note du Cadre de résultats stratégiques et accepté que celui-ci serve de base de référence pour l'établissement des rapports en 2010. Ce document, qui est présenté pour information, a pour objet de porter à la connaissance des membres du Conseil les premiers éléments qui se dégagent de l'utilisation de ce cadre. Il expose les difficultés rencontrées et propose des solutions pour y remédier.

EB.A/2010 (7-11 juin)

➤ *Rapport annuel sur les résultats de 2009 (A)*

Aux termes de l'article VII.2 du Règlement général, "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir." La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1—Suivi de la décision du Conseil 2000/EB.A/6 sur la gouvernance) prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du Plan de gestion de l'exercice biennal précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2009 a pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion.

➤ *Politique du PAM concernant la communication des rapports d'audit interne aux États Membres (I)*

La politique concernant la communication des rapports d'audit interne aux États Membres vise à promouvoir et à renforcer la transparence et la responsabilité dans le contexte des opérations et des processus décisionnels du PAM. Elle indique les procédures conformément auxquelles les rapports d'audit interne peuvent être communiqués aux États Membres. Ce document sera soumis au Comité d'audit lors de sa prochaine réunion pour examen. Ce document est soumis au Conseil pour information en juin et, après examen par le Comité d'audit, il sera soumis au Conseil en novembre pour approbation

➤ *Politique du PAM en matière de fraude et de corruption (I)*

Ce document décrit la politique et les procédures appliquées par le PAM pour lutter contre la fraude, la corruption et la collusion. Il présente: i) les mesures destinées à prévenir la fraude, la corruption et la collusion; ii) les rôles et responsabilités des fonctionnaires du PAM et des employés hors personnel; iii) le programme de formation et de communication d'informations; iv) les procédures de dénonciation; v) les procédures d'enquête; et vi) les mesures prises pour sanctionner les infractions à la politique du PAM contre la fraude et la corruption. Les politiques et procédures exposées dans le document sont fondées sur les principes énoncés dans divers documents, parmi lesquels le Statut et le Règlement du personnel, les règles et règlements financiers et les normes de conduite requises des fonctionnaires internationaux. Elles reflètent également les principes de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Ce document est soumis au Conseil pour information en juin et, après examen par le Comité d'audit, il sera soumis au Conseil en novembre pour approbation.

EB.2/2010 (8-12 novembre)

➤ *Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations formulées dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation d) relative à la gouvernance, les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil. La première "Synthèse des politiques générales du PAM" a été présentée au Conseil à sa session annuelle de 2002. La présente mise à jour, soumise pour information, inclut les politiques que le Conseil a entérinées en 2009–2010.

➤ *Politique du PAM en matière de VIH/sida(A)*

Le rapport succinct de l'évaluation thématique des interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida en Afrique subsaharienne, qui a été soumis au Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2008, a recommandé la révision de la politique du PAM liée au VIH et au sida à la lumière de l'évolution des réalités, de l'expérience et des connaissances depuis 2003. Un document de politique générale est donc soumis au Conseil afin: i) de refléter les nouvelles réalités de la programmation et du financement; ii) de définir la politique du PAM en matière de programmation liée au VIH ainsi qu'un cadre décrivant les objectifs et stratégies de la mise en œuvre; et iii) d'offrir une interprétation pratique du mandat du PAM dans le domaine de la programmation liée au VIH, compte tenu des réalités opérationnelles et du financement actuel des programmes relatifs au sida. Ce document est soumis pour approbation.

➤ *Politique du PAM concernant la communication des rapports d'audit interne aux États Membres*

La politique concernant la communication des rapports d'audit interne aux États Membres vise à promouvoir et à renforcer la transparence et la responsabilité dans le contexte des opérations et des processus décisionnels du PAM. Elle indique les procédures conformément auxquelles les rapports d'audit interne peuvent être communiqués aux États Membres. Ce document sera soumis au Comité d'audit lors de sa prochaine réunion pour examen. Ce document est soumis au Conseil à sa session annuelle pour information et, après examen par le Comité d'audit, il sera soumis au Conseil en novembre pour approbation

➤ *Politique du PAM en matière de fraude et de corruption (A)*

Ce document décrit la politique et les procédures appliquées par le PAM pour lutter contre la fraude, la corruption et la collusion. Il présente: i) les mesures destinées à prévenir la fraude, la corruption et la collusion; ii) les rôles et responsabilités des fonctionnaires du PAM et des employés hors personnel; iii) le programme de formation et de communication d'informations; iv) les procédures de dénonciation; v) les procédures d'enquête; et vi) les mesures prises pour sanctionner les infractions à la politique du PAM contre la fraude et la corruption. Les politiques et procédures exposées dans le document sont fondées sur les principes énoncés dans divers documents, parmi lesquels le Statut et le Règlement du personnel, les règles et règlements financiers et les normes de conduite requises des fonctionnaires internationaux. Elles reflètent également les principes de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Ce document est soumis au Conseil à sa session annuelle pour information et, après examen par le Comité d'audit, il sera soumis au Conseil en novembre pour approbation.

EB.1/2011 (14–18 février)

- *Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2010 (A)*

Conformément à la décision adoptée par le Conseil en 2004 sur la simplification des rapports soumis par le PAM à son Conseil d'administration et à ses organes de tutelle (2004/EB.A/11), le Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO est présenté chaque année à la première session ordinaire. Il brosse un tableau détaillé de l'action menée par le PAM dans le cadre des activités réalisées à l'échelle du système des Nations Unies; il suit la présentation commune arrêtée pour les rapports annuels des fonds et programmes au Conseil économique et social et tient compte des observations exprimées par les membres du Conseil d'administration du PAM sur la teneur du document. Ce rapport est présenté au Conseil pour approbation.

EB.A/2011 (6–10 juin)

- *Rapport annuel sur les résultats de 2010 (A)*

Aux termes de l'article VII.2 du Règlement général, "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir." La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1—Suivi de la décision du Conseil 2000/EB.A/6 sur la gouvernance) prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du Plan de gestion de l'exercice biennal précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2010 a pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion.

- *Mise à jour sur les activités du PAM dans le domaine du VIH/sida (I)*

À sa première session ordinaire de 2003, le Conseil a demandé à être tenu au courant chaque année de l'état d'avancement des activités du PAM dans le domaine du VIH/sida et des relations avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Cette mise à jour est soumise au Conseil pour information.

- *Mise à jour de la politique en matière de bons d'alimentation et transferts monétaires (A)*

Ce document a pour objet de mettre à jour la politique en matière de bons d'alimentation et transferts monétaires adoptée en 2008 en tenant compte de l'expérience de la mise en œuvre d'interventions reposant sur les bons d'alimentation et les transferts monétaires que le PAM s'est forgée dans l'intervalle, et de recenser les principaux enjeux, perspectives et enseignements qui se sont dégagés à la faveur de leur exécution. Il est soumis au Conseil pour approbation.

- *Note d'information sur la faim et le changement climatique (I)*

À la suite de la consultation informelle et du séminaire rassemblant des spécialistes de ces questions organisés en 2009, et prenant acte de l'existence de liens entre le changement climatique, la faim et la malnutrition, les membres du Conseil ont demandé au Secrétariat de leur apporter un complément d'information en ce qui concerne les modalités de la contribution que le PAM apporte aux efforts entrepris à l'échelle planétaire pour pallier les répercussions du changement climatique sur la faim et la dénutrition. Ce document, qui est soumis au Conseil pour information, propose une synthèse de la démarche adoptée par le PAM en matière de changement climatique et un aperçu d'un certain nombre d'initiatives engagées par le PAM pour venir en aide aux pays et aux populations les plus touchées, comme le prévoit le Plan stratégique (2008-2013).

EB.2/2011 (7–11 novembre)

- *Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations formulées dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation d) relative à la gouvernance, les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil. La première "Synthèse des politiques générales du PAM" a été présentée au Conseil à sa session annuelle de 2002. La présente mise à jour, soumise pour information, inclut les politiques que le Conseil a entérinées en 2010–2011.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

EB.1/2010 (8-11 février)

➤ *Sélection et nomination du Commissaire aux comptes du PAM (I)*

Ce document soumet au Conseil, pour approbation, la recommandation du Groupe d'évaluation relative à la nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période 2010–2016.

➤ *Révision des honoraires du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009 (A)*

Le Commissaire aux comptes a avisé le Secrétariat d'une proposition d'augmentation de ses honoraires en rémunération des services supplémentaires assurés au cours de l'exercice biennal 2008–2009. Cette question, dont le Bureau du Conseil d'administration a été saisi et a débattu lors de sa réunion du 18 septembre 2009, est maintenant présentée au Conseil pour approbation.

➤ *Examen du cadre de financement du PAM (E)*

En ce qui concerne l'Examen du cadre de financement du PAM, la Directrice exécutive propose de traiter des questions intéressant les catégories d'activités en adoptant plusieurs mesures complémentaires. Ce document a pour objet de présenter les mesures en question et d'attirer l'attention sur les progrès accomplis jusqu'ici, et notamment sur les travaux du groupe de travail accéléré mis en place par la Directrice exécutive et le Bureau pour examiner les définitions en vigueur de termes tels que secours, redressement et redressement accéléré, et les mettre à jour si nécessaire, afin de parvenir à un consensus sur les définitions et les grands concepts qui contribuent à guider l'élaboration des programmes. Le groupe de travail accéléré se compose de membres du Conseil d'administration et du Secrétariat. Ce document est soumis au Conseil pour examen.

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur la planification stratégique et l'établissement des rapports dans un bureau de pays du PAM – Ouganda, et réponse de la direction (E)*

Un grand projet de pays a été sélectionné, pour lequel le Commissaire aux comptes a fourni une évaluation indépendante de la manière dont le Secrétariat a planifié les objectifs du projet et réussi à les réaliser, vérifie la conformité aux politiques et procédures du PAM et identifie les obstacles à l'efficacité et à l'efficacité des activités du projet. L'évaluation porte aussi sur les risques, les points faibles et le respect des bonnes pratiques dans le but d'en tirer des enseignements applicables à l'ensemble de l'institution. Conformément à la demande formulée par le Conseil à sa session annuelle de 2008, la réponse du Secrétariat aux recommandations du Commissaire aux comptes est présentée en même temps que le rapport; les deux documents sont soumis pour examen.

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les bénéfices de l'application des normes IPSAS en termes de renforcement de la gestion financière et réponse de la direction (E)*

L'établissement d'états financiers conformes aux Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS) offre une excellente occasion de renforcer l'obligation redditionnelle et les processus de gestion et de prise de décisions. Dans ce document, le Commissaire aux comptes évalue comment l'amélioration des systèmes de comptabilité et de présentation de l'information financière, grâce à l'application des normes IPSAS, peut être mise à profit pour faciliter la prise de décisions en matière financière et la gestion globale du PAM. Conformément à la demande formulée par le Conseil à sa session annuelle de 2008, la réponse du Secrétariat aux recommandations du Commissaire aux comptes est présentée en même temps que le rapport; les deux documents sont soumis pour examen.

➤ *Rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion.

➤ *Rapport d'activité sur le projet WINGS II (I)*

Ce document, présenté au Conseil pour information, est le neuvième et ultime rapport d'activité sur le projet Système mondial et réseau d'information du PAM II (WINGS II); il a pour objet de faire le point sur les activités réalisées dans le cadre de ce projet et sur son financement.

EB.A/2010 (7-11 juin)

➤ *Comptes annuels vérifiés de 2009 (A)*

Les Comptes annuels vérifiés, soumis pour approbation, présentent un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2009. Ils présentent également une analyse du Commissaire aux comptes sur les états financiers vérifiés, qui

fournit au Secrétariat et au Conseil une évaluation indépendante des contrôles en matière de gestion sur lesquels s'est basé le Secrétariat pour préparer les états financiers annuels.

- *Rapport final du Groupe d'évaluation sur le processus de sélection et la nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2016 (A)*

Ce document soumet au Conseil, pour approbation, la recommandation du Groupe d'évaluation relative à la nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2016 à sa session annuelle 2010.

- *Nomination des membres du Comité d'audit du PAM (A)*

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil d'administration a entériné la création du Comité d'audit du PAM, organe consultatif indépendant faisant rapport au Conseil d'administration et au Directeur exécutif. Dans ce document, soumis pour approbation, la Directrice exécutive recommande un certain nombre de candidats pour occuper les sièges devenus vacants.

- *Deuxième mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (A)*

Cette deuxième mise à jour du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2010-2011, soumise au Conseil pour approbation, répond aux questions soulevées lors de la présentation de la première mise à jour. Elle donne le détail des augmentations du programme de travail et indique les domaines dans lesquels les coûts ont pu être réduits; elle présente les enseignements tirés des opérations de couverture effectuées par le PAM et propose une solution à long terme pour le financement des engagements non provisionnés au titre des prestations dues au personnel. Ce document fait également le point sur la situation du Compte de péréquation des dépenses d'administration et d'appui aux programmes (AAP) et sur les ressources extrabudgétaires.

- *Examen du cadre de financement du PAM: Options proposées*

À sa première session ordinaire de 2010, le Conseil a exprimé le souhait de passer en revue d'autres questions relatives au cadre de financement parallèlement à l'examen des catégories d'activités, notamment: i) le modèle axé sur le tonnage; ii) le financement des coûts d'appui directs; et iii) la stabilité du budget AAP. Ce document, soumis au Conseil pour approbation, présente diverses options à examiner et expose les recommandations formulées par le Secrétariat au sujet des questions susmentionnées.

- *Amendements proposés au mandat du Comité d'audit du PAM*

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil a demandé qu'un bilan concernant le Comité d'audit lui soit présenté à sa session annuelle de juin 2010. Le mandat du Comité d'audit a fait l'objet d'un examen par le Comité d'audit et est soumis au Conseil pour approbation.

Le Conseil est également saisi, pour information, des observations et recommandations formulées par le CCQAB et le Comité financier de la FAO.

- *Rapport annuel du Comité d'audit (E)*

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil d'administration a entériné la création du Comité d'audit du PAM, organe consultatif indépendant faisant rapport au Conseil d'administration et au Directeur exécutif. Ce rapport annuel, présenté pour examen, décrit les activités du Comité pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010. Cette date de clôture coïncide avec la finalisation des états financiers annuels, l'une des premières priorités du Comité pendant la période considérée.

- *Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est soumis pour examen.

- *Rapport de l'Inspecteur général (E)*

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil est saisi du rapport de l'Inspecteur général sur les activités de contrôle; ce document lui est soumis pour examen et transmission au Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies, conformément à la décision 1996/EB.3/3 du Conseil.

- *Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et les dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général) (I)*

Conformément aux articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général, ce document est présenté au Conseil pour information. Il fait le point sur l'utilisation des ressources en espèces non assorties de restrictions pour acheter des produits, sur les contributions en produits ou en services reçues des gouvernements des pays en développement, des

pays en transition et d'autres donateurs non habituels, et sur les réductions ou dérogations au recouvrement des coûts d'appui indirects pour les contributions en nature visant à couvrir les coûts d'appui directs.

➤ *Enquête sur les opérations du PAM en Somalie (I)*

Début mars 2010, le PAM a eu connaissance d'un rapport du Groupe de contrôle sur la Somalie établi en application de la résolution 1853 (2008) du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui contenait un certain nombre d'allégations et de faits importants concernant les opérations du PAM en Somalie. Il a alors immédiatement convoqué ses membres pour discuter avec eux de la conduite à tenir et le Bureau s'est réuni à deux reprises pour formuler des recommandations d'action. Le 25 mars 2010, le document intitulé "Conclusions des réunions du Bureau concernant la Somalie, tenues les 12 et 17 mars 2010" a été envoyé aux membres du Conseil aux fins de l'approbation, suivant la procédure du vote par correspondance, des trois recommandations qu'il contenait. Les trois recommandations ont été approuvées le 31 mars 2010. Ce document a été approuvé par le Conseil et lui est maintenant soumis **pour information**. L'avis soumis au Conseil par le Commissaire aux comptes, y compris un projet de mandat pour l'examen détaillé des opérations du PAM en Somalie, est également soumis au Conseil **pour information**.

EB.2/2010 (8-12 novembre)

➤ *Examen du cadre de financement du PAM: Propositions concernant la stabilité du budget AAP et les catégories de coûts (A)*

Un document de synthèse prenant en compte les résultats des consultations relatives à la stabilité du budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) et aux catégories de coûts, qui auront lieu en 2010, est présenté pour approbation.

➤ *Rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011 (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion

EB.1/2011 (14–18 février)

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E) et réponse de la direction (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement du Programme ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion se concentrent chacun sur un seul domaine. Conformément à la demande formulée par le Conseil à sa session annuelle de 2008, la réponse du Secrétariat aux recommandations du Commissaire aux comptes est présentée en même temps que le rapport; les deux documents sont soumis pour examen.

➤ *Rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011 (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion.

EB.A/2011 (6–10 juin)

➤ *Comptes annuels vérifiés de 2010 (A)*

Les Comptes annuels vérifiés, soumis pour approbation, présentent un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2010. Ils présentent également une analyse du Commissaire aux comptes sur les états financiers vérifiés, qui fournit au Secrétariat et au Conseil une évaluation indépendante des contrôles en matière de gestion sur lesquels s'est basé le Secrétariat pour préparer les états financiers annuels.

➤ *Rapport annuel du Comité d'audit (E)*

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil d'administration a entériné la création du Comité d'audit du PAM, organe consultatif indépendant faisant rapport au Conseil d'administration et au Directeur exécutif. Ce rapport annuel, présenté pour examen, décrit les activités du Comité pendant la période allant du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011. Cette date de clôture coïncide avec la finalisation des états financiers annuels, l'une des premières priorités du Comité pendant la période considérée.

➤ *Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est soumis pour examen.

➤ *Rapport de l'Inspecteur général (E)*

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil est saisi du rapport de l'Inspecteur général sur les activités de contrôle; ce document lui est soumis pour examen et transmission au Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies, conformément à la décision 1996/EB.3/3 du Conseil.

➤ *Rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011 (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion.

➤ *Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et les dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général) (I)*

Conformément aux articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général, ce document est présenté au Conseil pour information. Il fait le point sur l'utilisation des ressources en espèces non assorties de restrictions pour acheter des produits, sur les contributions en produits ou en services reçues des gouvernements des pays en développement, des pays en transition et d'autres donateurs non habituels, et sur les réductions ou dérogations au recouvrement des coûts d'appui indirects pour les contributions en nature visant à couvrir les coûts d'appui directs.

EB.2/2011 (7–11 novembre)

➤ *Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2012–2013 (A)*

En application de l'Article 9.2 du Règlement financier du PAM, un projet de Plan de gestion est présenté au Conseil à sa dernière session ordinaire de la deuxième année de chaque exercice biennal. Le premier Plan de gestion a été présenté au Conseil à sa troisième session ordinaire de 2003. Le Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2012-2013 comprend le budget et le plan de travail du Bureau de l'évaluation pour 2012–2013. Ce document est soumis au Conseil pour approbation.

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E) et réponse de la direction (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement du Programme ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion se concentrent chacun sur un seul domaine. Conformément à la demande formulée par le Conseil à sa session annuelle de 2008, la réponse du Secrétariat aux recommandations du Commissaire aux comptes est présentée en même temps que le rapport; les deux documents sont soumis pour examen.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour sont soumis au Conseil pour examen. Le Conseil est invité à prendre note des rapports d'évaluation et de la matrice qui résume les mesures prises par la direction pour donner suite aux recommandations.

EB.1/2010 (8-11 février)

➤ *Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Afghanistan 104270 et réponse de la direction*

Cette opération vise à renforcer la sécurité alimentaire et à améliorer le capital humain et productif dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire et les zones reculées, en ciblant tout particulièrement les femmes et les enfants vulnérables. L'IPSR apporte une aide à 6,6 millions d'Afghans à travers des activités Vivres contre travail, Vivres pour la formation et Vivres pour l'éducation, en partenariat avec le Gouvernement, des entités non gouvernementales et les communautés. L'objet de l'évaluation est de vérifier dans quelle mesure ces objectifs ont été réalisés et de fournir des recommandations en vue de futures interventions en Afghanistan.

- *Rapport succinct de l'évaluation stratégique conjointe des systèmes d'information FAO/PAM sur la sécurité alimentaire et réponse de la direction*

Cette évaluation est menée conjointement par la FAO et le PAM sur une suggestion du Comité du programme de la FAO, qui a présenté la demande d'évaluation. Les informations relatives à la sécurité alimentaire sont essentielles pour opérer les bons choix en matière d'assistance, surtout face à une nouvelle conjoncture mondiale qui influe sur les approvisionnements alimentaires et les coûts de l'aide. Ensemble et séparément, la FAO et le PAM ont consacré des ressources considérables à cette activité et engagé plusieurs évaluations dans ce domaine. Mais aucune évaluation n'a encore été faite sur les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire dans leur ensemble pour vérifier dans quelle mesure ils répondent aux besoins d'information des usagers et comment ils servent la prise de décision. L'évaluation est importante du point de vue des arrangements de coopération entre la FAO et le PAM, du travail conjoint et des stratégies futures à l'appui des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire.

- *Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Éthiopie 104300 (2007-2011) et réponse de la direction*

Le programme de pays contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement suivants: réduire l'extrême pauvreté et la faim; assurer l'éducation primaire pour tous; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies; et assurer un environnement durable. Le but de cette évaluation est d'examiner la cohérence de l'intervention du PAM aux fins de la réalisation des objectifs du programme de pays et son degré de succès et de faciliter la prise de décisions pour les futurs programmes menés en Éthiopie.

- *Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Guatemala 104570 et réponse de la direction*

Au Guatemala, 12 pour cent des nourrissons présentent une insuffisance pondérale à la naissance et 50 pour cent des enfants souffrent de malnutrition chronique dès l'âge de 3 ans. Les objectifs de l'opération du PAM consistent à sauver des vies grâce à une supplémentation thérapeutique et alimentaire et à combattre la malnutrition chronique en s'attaquant à plusieurs des causes sous-jacentes dans les zones cibles, notamment: i) l'accès limité à une alimentation adéquate en termes de quantité et de qualité; ii) les pratiques de sevrage, de soins et de santé inadéquates; et iii) le contrôle limité des femmes sur les ressources communautaires. L'évaluation examine la pertinence et les résultats de l'opération visant à s'attaquer à la dénutrition chronique au Guatemala, dans une région où la nutrition revêt une importance stratégique.

EB.A/2010 (7-11 juin)

- *Rapport annuel d'évaluation, 2009 et réponse de la direction*

Le rapport annuel d'évaluation présente une synthèse des résultats des évaluations effectuées en 2009. Il éclaire certaines questions institutionnelles ou systémiques et permet d'appréhender l'action du PAM de façon plus globale. On y trouve également un bilan des activités menées par le Bureau de l'évaluation et des mesures prises pour améliorer le système d'évaluation du PAM. Suite à l'adoption par le Conseil de la Politique d'évaluation du PAM à sa deuxième session ordinaire de 2008, ce cinquième rapport annuel sur l'évaluation est soumis pour examen.

- *Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Égypte 104500 (2007-2011) et réponse de la direction*

L'objectif du programme de pays est de renforcer les capacités gouvernementales en matière de réduction de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition à l'échelle nationale. À cette fin, le PAM appuie la réforme des programmes de protection sociale fondés sur l'alimentation, afin d'en augmenter l'efficacité et l'efficience. Le programme de pays se concentre sur deux types d'appui: i) une assistance technique visant à renforcer les capacités institutionnelles; et ii) des démonstrations à petite échelle des meilleures pratiques dans le cadre d'activités Vivres pour l'éducation et Vivres pour la création d'avoirs. Les principaux domaines d'action concernent l'affectation de ressources à des programmes en faveur des pauvres et l'amélioration des pratiques de gestion. Le renforcement des institutions et le transfert des connaissances soutiennent le processus de retrait progressif des activités à composante alimentaire du PAM d'ici à la fin du programme de pays en 2011. Cette évaluation dresse un bilan du programme de pays en termes de pertinence, d'efficience et d'efficacité.

- *Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Ghana 104180 (2006-2010) et réponse de la direction*

Ce programme de pays a pour objectif d'appuyer le Gouvernement dans l'aide qu'il apporte aux ménages pauvres souffrant de la faim pour leur permettre de couvrir durablement leurs besoins en matière d'éducation, de santé et de nutrition. L'évaluation fait le point des résultats obtenus à ce jour et donne des indications sur les ajustements à apporter au programme pour en améliorer la performance pendant la période restante et sur les orientations à suivre pour les futures interventions au Ghana.

- *Rapport succinct de l'évaluation d'impact des programmes d'alimentation scolaire du PAM au Kenya (1999-2008) et réponse de la direction*

Il s'agit de la première évaluation d'impact conduit par le Bureau de l'évaluation. Elle porte sur le programme d'alimentation scolaire mené au Kenya, le deuxième du genre par son importance et l'un des plus anciens du PAM. Une méthodologie mixte, associant enquêtes et approches participatives pour la collecte de données, a permis de mesurer les effets directs et l'impact des interventions, tout en dégagant les facteurs positifs et négatifs les plus importants de ce point de vue. L'évaluation se conclut sur une série de recommandations visant à accroître l'impact du programme dans l'avenir.

- *Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Timor-Leste 103881 et réponse de la direction*

L'évaluation de l'IPSR Timor-Leste 103881 a été ajoutée au programme de travail ordinaire du Bureau de l'évaluation en raison de la grande utilité de cette étude menée dans le contexte d'opérations se déroulant dans un pays jeune en rapide évolution. Cette évaluation a été réalisée à la demande du bureau de pays afin de faire le point de ce qui a été accompli jusqu'ici et guider les futures interventions au Timor-Leste.

- *Point sur l'application des recommandations issues de l'évaluation (I)*

Dans le contexte de la politique d'évaluation du PAM approuvée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2008, le Secrétariat s'est engagé à tenir le Conseil informé de la manière dont il entend favoriser l'apprentissage, en tant qu'élément du processus d'évaluation, en "préparant les réponses de la direction aux recommandations issues des évaluations, en mettant en œuvre les mesures destinées à donner effet à ces recommandations et en faisant état de leur avancement". Le document susmentionné est le premier rapport de ce type soumis au Conseil. Il contient des renseignements sur la mesure dans laquelle les recommandations issues des rapports d'évaluation établis en 2008 et 2009 ont été appliquées par les divisions du Siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays. Ce document est soumis au Conseil pour information.

EB.2/2010 (8-12 novembre)

- *Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Tchad et réponse de la direction*

L'évaluation examine et analyse le portefeuille d'activités au cours de la période 2003–2009 en se concentrant: i) sur la mesure dans laquelle le PAM est en phase avec les politiques gouvernementales et les stratégies des partenaires et sur son positionnement stratégique dans ce contexte; ii) sur la manière dont il a opéré ses choix stratégiques dans le passé; et iii) sur les résultats et les impacts de ses opérations. Les conclusions et les recommandations de l'évaluation guideront le bureau de pays dans ses choix concernant les futures orientations stratégiques, la planification stratégique et l'exécution des programmes.

- *Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Népal et réponse de la direction*

L'évaluation du portefeuille d'activités au Népal porte sur 15 opérations mises en œuvre au Népal entre 2002 et 2009, à savoir le Programme de pays en cours, sept interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR), cinq opérations d'urgence et deux opérations spéciales. Elle répond à un double objectif qui consiste à satisfaire aux obligations redditionnelles et favoriser l'apprentissage, et permettra au bureau de pays de prendre des décisions stratégiques en connaissance de cause pour sa prochaine Stratégie de pays. L'évaluation aborde trois questions fondamentales pour atteindre ces objectifs: alignement stratégique du portefeuille d'activités du PAM; efficacité et impact des décisions stratégiques; et modalités d'exécution et résultats du portefeuille d'activités du PAM.

- *Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Colombie 105880 et réponse de la direction*

La Colombie a connu pendant plus de 40 ans des violences qui ont entraîné le déplacement de millions de personnes; les estimations font état de 1,8 million à 3,7 millions de personnes déplacées au cours des 20 dernières années. Cette opération a pour but: i) de protéger et d'aider à reconstituer les moyens de subsistance des personnes déplacées et d'autres populations touchées par la violence; ii) de soutenir l'amélioration de l'état nutritionnel des populations cibles, en particulier les femmes enceintes et les mères allaitantes ainsi que les enfants de moins de 5 ans; et iii) de soutenir l'accès à l'éducation pour les populations déplacées et à risque. L'objet de l'évaluation est de mesurer le degré de succès de cette intervention et de formuler des recommandations en vue d'interventions futures.

➤ *Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Soudan 107600 et réponse de la direction*

Le Soudan continue d'être la plus vaste opération humanitaire du PAM. Le conflit en cours au Darfour, les effets durables de la guerre civile dans le Sud-Soudan et les problèmes structurels sous-jacents couplés aux séquelles de la sécheresse et du conflit dans la zone qui comprend le centre, l'est et les Trois régions ont fait sombrer une grande partie du Soudan dans l'insécurité alimentaire et la dépendance vis-à-vis de l'aide internationale. Le rôle principal de l'aide alimentaire est de répondre aux besoins d'urgence des personnes déplacées et des communautés d'accueil au Darfour, ainsi que des rapatriés et autres populations hautement vulnérables dans le Sud-Soudan et la zone du centre, de l'est et des Trois régions. L'objet de l'évaluation est de déterminer dans quelle mesure le PAM réussit à fournir une assistance aux populations les plus vulnérables frappées par l'insécurité alimentaire au Soudan et de dégager les bonnes pratiques liées aux interventions dans des zones de conflit.

➤ *Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Éthiopie 106650 et réponse de la direction*

Ce rapport présente une évaluation à mi-parcours de l'Intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) sur le plan de la pertinence, des résultats et des facteurs qui expliquent la performance. L'IPSR 106650 en cours est un programme de trois ans qui a débuté en 2008 pour prendre fin en 2010; l'intervention était conçue pour faire face aux besoins alimentaires de 3,8 millions de bénéficiaires par an, mais en raison de la sécheresse et de la flambée des prix des produits alimentaires et du pétrole en 2008, la situation d'urgence s'est prolongée et le nombre des bénéficiaires a considérablement augmenté. Il ressort de l'évaluation que les activités de secours ont répondu à la série de chocs économiques et climatiques enregistrés dans le pays et amélioré l'accès à la nourriture des populations en situation d'insécurité victimes de la sécheresse. Le Programme de protection sociale fondé sur des activités productives (PPSAP) a permis de faire face à l'accroissement de la demande d'aide alimentaires résultant de la forte hausse des prix et a eu un impact positif sur la sécurité alimentaire. Les activités de supplémentation alimentaire ciblée sont venues en aide aux personnes les plus exposées au risque de malnutrition. La troisième composante, une activité VIH/sida en milieu urbain, a eu des résultats bénéfiques importants pour les personnes vivant avec le VIH/sida sous traitement antirétroviral et pour les orphelins et les enfants vulnérables. Des recommandations appropriées sont formulées.

➤ *Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Territoire palestinien occupé 103871 et réponse de la direction*

La pauvreté et l'insécurité alimentaire qui résultent du conflit prolongé et de la politique de fermeture dans le Territoire palestinien occupé minent le développement économique; cette situation touche 34 pour cent de la population et 12 autres pour cent sont à risque. L'intervention du PAM a pour but de répondre aux besoins alimentaires des plus vulnérables parmi les non-réfugiés, par le biais d'une intervention prolongée de secours et de redressement et par une contribution à la stratégie de réduction de la pauvreté de l'Autorité nationale palestinienne à travers le développement d'activités et de compétences productives. Elle se concentre sur: i) l'élargissement de la base de connaissances; ii) le renforcement des partenariats et des efforts de sensibilisation à l'insécurité alimentaire pour améliorer le ciblage et la coordination; et iii) l'utilisation efficace des ressources tout en limitant au maximum les effets négatifs de l'aide sur la production et les marchés. L'objet de cette évaluation à mi-parcours est de faire le point des résultats obtenus et de dégager des orientations utiles à la conception de l'IPSR qui démarrera en 2010.

EB.1/2011 (14–18 février)

➤ *Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Mali et réponse de la direction*

Le rapport fournira une analyse et une évaluation du portefeuille d'activités portant sur une période de sept ans (2003-2009). Il examinera trois questions essentielles; a) dans quelle mesure le PAM est en cohérence avec les politiques du gouvernement et les stratégies des partenaires et si le Programme s'est positionné de manière stratégique dans ce contexte; b) comment il a opéré ses choix stratégiques dans le passé; et c) quels ont été les modalités d'exécution et les résultats de l'opération. Les constatations et recommandations de l'évaluation aideront le bureau de pays à définir ses stratégies à venir et à prendre les décisions opérationnelles appropriées.

➤ *Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes d'alimentation scolaire au Cambodge et réponse de la direction*

Au Cambodge, le PAM apporte un soutien direct à des enfants d'âge scolaire depuis dix ans dans le cadre de différentes opérations, sous forme de repas scolaires et de rations à emporter, et ces derniers temps quelque 527 000 enfants bénéficiaient de cette aide. Il s'agit là de l'une des évaluations de l'impact de l'alimentation scolaire effectuées par le Bureau de l'évaluation dans 5 pays d'Afrique et d'Asie entre 2009 et 2011. Le rapport d'évaluation analysera les résultats et l'impact de plusieurs opérations d'alimentation scolaire réalisées pendant la période, expliquera les principaux facteurs qui ont facilité ou entravé l'impact et recommandera des solutions propres à renforcer cet impact à l'avenir.

➤ *Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes d'alimentation scolaire en Côte d'Ivoire et réponse de la direction*

Il s'agit là de l'une des évaluations de l'impact de l'alimentation scolaire effectuées par le Bureau de l'évaluation dans 5 pays d'Afrique et d'Asie entre 2009 et 2011. Dans chaque pays choisi, l'alimentation scolaire constitue une activité importante par son ampleur (en général plus de 300 000 bénéficiaires par an) et sa durée de mis en œuvre (parfois des décennies). À l'aide d'un panachage de méthodes, notamment la collecte de données primaires grâce à

des enquêtes et des méthodes participatives, l'évaluation analysera les résultats et l'impact des opérations d'alimentation scolaire réalisées sur plusieurs années et expliquera les facteurs déterminants qui ont facilité ou entravé l'impact. Elle analysera aussi les différences de résultats en fonction de variables comme le type d'alimentation (par exemple, repas, biscuits, rations à emporter) et/ou le type d'opération et recommandera des solutions propres à renforcer cet impact à l'avenir.

- *Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes d'alimentation scolaire en Gambie et réponse de la direction*

L'assistance du PAM en Gambie couvre environ 40 pour cent des enfants inscrits dans les écoles primaires du pays. Pendant la période allant de 2001 à 2010, le PAM a mis en œuvre trois projets ayant pour objectifs de renforcer l'accès à l'éducation et la valorisation du capital humain dans les écoles bénéficiant de l'aide dans cinq régions et de réduire les taux d'infestation vermineuse parmi les enfants d'âge scolaire en Gambie. Cette évaluation Elle répond à un double objectif qui consiste à satisfaire aux obligations redditionnelles et favoriser l'apprentissage. Ses propos sont les suivants: i) évaluer les effets directs et l'impact obtenus jusqu'ici au regard des objectifs déclarés sur le plan de l'éducation, de la parité hommes-femmes et de la nutrition; ii) évaluer les résultats et l'impact obtenus au regard des objectifs de la nouvelle politique de protection sociale du PAM et évaluer dans quelle mesure le programme a atteint ou a le potentiel d'atteindre ces objectifs; et iii) identifier les changements nécessaires pour concrétiser ce potentiel afin d'apporter une contribution optimale aux objectifs de la Gambie.

EB.A/2011 (6–10 juin)

- *Rapport annuel d'évaluation, 2010 et réponse de la direction*

Le Rapport annuel d'évaluation présente succinctement les constatations des évaluations achevées au cours des années précédentes afin de mettre en évidence les points forts qui se recoupent et de recenser les perspectives d'amélioration systémique qui contribueront à renforcer l'efficacité des opérations du PAM en général. Elle rend également compte des initiatives mises en œuvre pour améliorer la fonction d'évaluation du PAM.

- *Évaluation stratégique des programmes de protection sociale et de filet de sécurité et réponse de la direction*

Il s'agit de la première des quatre évaluations stratégiques axées sur les choix opérés par le PAM pour passer de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire, comme le prévoit le Plan stratégique. L'évaluation met l'accent sur les modifications de l'assistance du PAM qu'entraînerait une conception spécifiquement axée sur l'appui aux programmes de protection sociale fondés sur l'alimentation. L'évaluation analyse les facteurs qui contribuent à faire des interventions du PAM une partie intégrante des systèmes durables de protection sociale fondés sur l'alimentation qui contribue à leur stabilité, ainsi que le rôle que joue le PAM dans le renforcement des systèmes mis en place par les pays. L'évaluation fait la synthèse de constatations et de recommandations présentées dans diverses études de cas relatives à l'expérience acquise par le PAM dans ce domaine. Les résultats aideront les bureaux de pays à opérer, le cas échéant, des choix de programme appropriés afin d'appuyer les systèmes nationaux de protection sociale et de filet de sécurité.

- *Évaluation conjointe FAO et PAM de l'appui à l'agriculture et aux marchés en Ouganda et réponse de la direction*

Cette évaluation sera menée conjointement par la FAO et le PAM, sur proposition des bureaux locaux. L'appui à l'agriculture et aux marchés est un aspect fondamental de la stratégie récemment élaborée par le PAM en Ouganda, et le partenariat avec la FAO joue à cet égard un rôle prépondérant. Cette évaluation, qui portera sur l'efficacité du projet et des arrangements de coopération, présentera des constatations qui permettront d'améliorer le travail conjoint et les stratégies adoptées à l'avenir à l'appui de l'agriculture et des marchés.

EB.2/2011 (7–11 novembre)

- *Évaluation stratégique des partenariats et réponse de la direction*

Il s'agit de la deuxième des quatre évaluations stratégiques axées sur les choix opérés par le PAM pour passer de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire, comme le prévoit le Plan stratégique. L'évaluation met l'accent sur les répercussions qu'entraîneront ce changement, mais aussi le Partenariat mondial, sur le rôle du PAM et ses partenariats. L'évaluation fait l'analyse des expériences actuelles et passées du PAM en matière de partenariat aux niveaux national, régional et mondial afin de mieux cerner les partenariats et de mieux appréhender avec qui et comment les établir afin d'optimiser l'efficacité et l'utilité des activités d'assistance alimentaire. Les constatations et les recommandations tirées de diverses études de cas seront présentées de manière synthétique. Les résultats aideront le PAM à opérer des choix plus judicieux concernant les partenariats à tous les niveaux de l'Organisation.

➤ *Évaluation stratégique de l'adaptation à l'évolution des besoins et réponse de la direction*

Il s'agit de la quatrième des quatre évaluations stratégiques axées sur les choix opérés par le PAM pour passer de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire, comme le prévoit le Plan stratégique. Cette évaluation se concentre sur l'expérience que le PAM a acquise en matière de passage de l'urgence au redressement et au développement, ou de retour à l'urgence, afin d'obtenir des informations sur la façon dont les bureaux de pays ont redéfini leur rôle et adapté leurs objectifs. Cette évaluation réalisera des études de cas dans plusieurs pays et fera la synthèse des résultats pour tirer des enseignements qui aideront à améliorer l'aptitude du PAM à opérer des choix pour travailler avec des groupes cibles spécifiques.

➤ *Évaluation stratégique du programme Achats au service du progrès et réponse de la direction*

Le programme Achats au service du progrès (P4P) est un programme pilote de cinq ans conçu pour contribuer à transformer l'assistance alimentaire et nutritionnelle en un investissement productif dans les communautés locales. Dans le cadre de ce programme, le PAM expérimente dans 21 pays de nouvelles modalités d'achat et étudie l'impact de ces achats sur le développement des marchés, l'accès aux marchés et la situation des petits agriculteurs. L'évaluation à mi-parcours reposera sur des études de cas qui seront réalisées dans plusieurs pays et fera la synthèse des résultats pour analyser les réalisations et les performances et contribuer à l'apprentissage au sein du PAM en matière d'évolution des modalités d'achat du PAM dans les pays en développement.

➤ *Évaluation du portefeuille d'activités en Haïti et réponse de la direction*

L'évaluation du portefeuille d'activités en Haïti portera sur les 7 années de soutien apporté par le PAM à des groupes vulnérables dans le cadre d'une large gamme d'interventions (opérations spéciales, IPSR, opérations d'urgence, projets de développement et programme de pays), auxquelles s'ajoute la dernière intervention mise en place à la suite du séisme de 2010. Elle répond à un double objectif qui consiste à satisfaire aux obligations redditionnelles et favoriser l'apprentissage, et permettra au bureau de pays de prendre des décisions en connaissance de cause pour son positionnement dans le pays. L'évaluation du portefeuille d'activités traite trois questions fondamentales pour atteindre ces objectifs: alignement stratégique du portefeuille d'activités du PAM; efficacité et impact des décisions stratégiques; et modalités d'exécution et résultats du portefeuille d'activités du PAM.

➤ *Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Kenya et réponse de la direction*

L'évaluation a pour objet d'examiner et d'analyser le portefeuille d'activités au cours de la période 2003–2009 en cherchant à déterminer: i) dans quelle mesure le PAM est en phase avec les politiques gouvernementales et les stratégies des partenaires et s'il s'est positionné de manière stratégique à cet égard; ii) la manière dont il a opéré ses choix stratégiques dans le passé; et iii) quels ont été les résultats et l'impact de ses opérations. Les conclusions et les recommandations de l'évaluation guideront le bureau de pays dans ses choix concernant les futures orientations stratégiques, la planification stratégique et l'exécution des programmes.

➤ *Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes d'alimentation scolaire au Bangladesh et réponse de la direction*

Il s'agit là de l'une des évaluations de l'impact de l'alimentation scolaire effectuées par le Bureau de l'évaluation dans cinq pays d'Afrique et d'Asie entre 2009 et 2011. Dans chaque pays choisi, l'alimentation scolaire constitue un programme important par son ampleur (en général plus de 300 000 bénéficiaires par an) et mis en œuvre sur une longue période, parfois des décennies. À l'aide d'un panachage de méthodes, dont la collecte de données primaires grâce à des enquêtes et des méthodes participatives, l'évaluation fera rapport sur les résultats et l'impact des opérations d'alimentation scolaire réalisées sur plusieurs années et expliquera les facteurs déterminants qui ont facilité ou entravé l'impact. Elle analysera aussi les différences de résultats en fonction de variables comme le type d'alimentation (par exemple, repas, biscuits, rations à emporter) et/ou le type d'opération et recommandera des solutions propres à renforcer cet impact à l'avenir.

QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

EB.1/2010 (8-11 février)

Programmes de pays (A)

- Guatemala 200031 (2010–2014)

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil est saisi, pour approbation, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Afghanistan 200063
- Iraq 200035

Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par correspondance

Le Conseil est saisi, pour information, de l'augmentation budgétaire ci-après pour une IPSR approuvée par correspondance par le Conseil entre sa deuxième session ordinaire de 2009 et sa première session ordinaire de 2010.

- Éthiopie 106650

Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} juillet–31 décembre 2009) (I)

- *Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un document résumant les opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice au Statut.

EB.A/2010 (7-11 juin)*Projets de programmes de pays (E)*

En octobre 2002, le Conseil a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets seraient examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays sont affichés sur le site Web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne sont examinés que si, et seulement si, cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Le programme de pays suivants est présenté pour examen:

- Burundi 200119

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Projets de développement

Le Conseil est saisi, pour approbation, des projets de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Arménie 200128
- Bénin 200045
- Tadjikistan 200120

Augmentations budgétaires pour des activités de développement

Le Conseil est saisi, pour approbation, des augmentations budgétaires ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- République centrafricaine 103610
- Sierra Leone 105840

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil est saisi, pour approbation, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- République démocratique populaire de Corée 200114
- Sierra Leone 200062

Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par correspondance

- Niger 106110

Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} juillet–31 décembre 2009) (I)

Le Conseil est saisi, pour information, des documents résumant: i) les projets de développement et les IPSR; et ii) les augmentations budgétaires pour des activités de développement et des IPSR approuvées par la Directrice exécutive conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Le Conseil est également saisi d'un rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1^{er} janvier–31 décembre 2009).

- Examen des catégories d'activités (C)

Ce document, présenté pour examen au Conseil d'administration, passe en revue les règles et les politiques qui régissent l'utilisation des différentes catégories d'activités du PAM et présente les améliorations envisagées à cet égard dans le cadre de l'examen au cadre de financement.

EB.2/2010 (8-12 novembre)

Projets de programmes de pays (E)

En octobre 2002, le Conseil a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets seraient examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays sont affichés sur le site Web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne sont examinés que si, et seulement si, cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les programmes de pays suivants sont présentés pour examen:

- Burkina Faso
- Zambie

Programmes de pays (A)

- Burundi

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Projets de développement

Le Conseil est saisi, pour approbation, du projet de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- République du Congo
- Lesotho

Augmentations budgétaires pour des activités de développement

Le Conseil est saisi, pour approbation, des augmentations budgétaires ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Bangladesh
- Ghana
- Laos
- Mauritanie
- Mozambique
- Népal

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil est saisi, pour approbation, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- République démocratique du Congo
- Népal
- Territoire palestinien occupé 200037
- Pakistan
- Sri Lanka
- Zimbabwe

Augmentations budgétaires pour des IPSR

Le Conseil est saisi, pour approbation, des augmentations budgétaires ci-après pour une IPSR dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Éthiopie
- Haïti

Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} janvier–30 juin 2010) (I)

Le Conseil est saisi, pour information, des documents résumant: i) les projets de développement et les IPSR: et ii) les augmentations budgétaires pour des activités de développement et des IPSR approuvées par la Directrice exécutive conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut.

EB.1/2011 (14–18 février)

Projets de programmes de pays (E)

En octobre 2002, le Conseil a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets seraient examinés lors de la session annuelle, en juin. Le calendrier de ce projet de programme de pays ci-dessous est dû au cycle inhabituel du PNUAD, qui débute en juillet. Le programme de pays sera soumis au Conseil pour approbation tacite à la session annuelle de 2011.

- République-Unie de Tanzanie

Programmes de pays (A)

- Burkina Faso
- Zambie

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Projets de développement

Le Conseil est saisi, pour approbation, le projet de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Gambie
- Swaziland (VIH/sida)
- Swaziland (alimentation scolaire)

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil est saisi, pour approbation, de l'intervention prolongé de secours et de redressement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Colombie

Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} juillet–31 décembre 2010) (I)

- *Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un document résumant les opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice au Statut.

EB.A/2011 (6–10 juin)*Projets de programmes de pays (E)*

En octobre 2002, le Conseil a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets seraient examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays sont affichés sur le site Web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne sont examinés que si, et seulement si, cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les programmes de pays suivants sont présentés pour examen:

- Bangladesh
- Cambodge
- Tchad
- Égypte
- Éthiopie
- Ghana
- Guinée
- Honduras
- Indonésie
- Laos
- Malawi
- Mauritanie
- Mozambique
- Sénégal
- Sierra Leone

Programmes de pays (A)

- République-Unie de Tanzanie

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Augmentations budgétaires pour des activités de développement

- Madagascar

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil est saisi, pour approbation, de l'intervention prolongée de secours et de redressement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Kenya

Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} juillet–31 décembre 2010) (I)

Le Conseil est saisi, pour information, des documents résumant: i) les projets de développement et les IPSR; et ii) les augmentations budgétaires pour des activités de développement et des IPSR approuvées par la Directrice exécutive conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Le Conseil est également saisi d'un rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1^{er} janvier–31 décembre 2010).

EB.2/2011 (7–11 novembre)

Un rapport de situation sur le programme de pays Ouganda 108070 (2009-2014) sera soumis au Conseil, pour répondre à la demande formulée lors de la deuxième session ordinaire du Conseil de 2009.

Programmes de pays (A)

- Bangladesh
- Cambodge
- Tchad
- Éthiopie
- Ghana
- Guinée
- Honduras
- Indonésie
- Laos
- Malawi
- Mauritanie
- Mozambique
- Pakistan
- Sénégal
- Sierra Leone

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Projets de développement

Le Conseil est saisi, pour approbation, du projet de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- République centrafricaine

Intervention prolongée de secours et de redressement

Le Conseil est saisi, pour approbation, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Éthiopie (secours/filets de sécurité)
- Éthiopie (IPSR en faveur de réfugiés)
- République-Unie de Tanzanie

Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} janvier–30 juin 2011) (I)

Le Conseil est saisi, pour information, des documents résumant: i) les projets de développement et les IPSR: et ii) les augmentations budgétaires pour des activités de développement et des IPSR approuvées par la Directrice exécutive conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut.

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

EB.1/2010 (8-11 février) et EB.A/2010 (7-11 juin)

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2010–2011 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2010-2011 est présentée pour information.

EB.2/2010 (8-12 novembre)

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2011–2012 (A)*

En application de l'article III du Règlement intérieur, le Conseil est saisi, pour approbation, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2011–2012.

EB.1/2011 (14-18 février) et EB.A/2011 (6-10 juin)

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2011–2012 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2011-2012 est présentée pour information.

EB.2/2011 (7-11 novembre)

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2012–2013 (A)*

En application de l'article III du Règlement intérieur, le Conseil est saisi, pour approbation, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2012–2013.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

EB.1/2010 (8-11 février)

- *Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)*

Par sa décision 2002/EB.2/17, le Conseil a recommandé d'inclure les éléments suivants dans les rapports du Corps commun d'inspection (CCI) se rapportant aux activités du PAM qui lui sont présentés chaque année par le Secrétariat:

- i) observations du PAM sur les rapports du CCI intéressant son travail reçus entre la présentation du document antérieur au Conseil et le 1^{er} octobre 2009;
- ii) la liste des rapports du CCI publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

EB.A/2010 (7-11 juin)

- *Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009 (E)*

La Directrice exécutive présente au Conseil, pour examen, un rapport sur les pertes de produits survenues après livraison dans les pays bénéficiaires.

Le rapport sur les pertes après livraison traite des questions se rapportant à des pays ou à des produits, et décrit les mesures prises par le PAM pour réduire au minimum les pertes de produits après livraison. Il porte sur l'année civile

allant du 1er janvier au 31 décembre 2009. Il énumère les pertes de produits par motif, produit et pays en indiquant les pertes égales ou supérieures à 2 pour cent du coût net total. Y sont également mentionnées les pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel, la valeur de l'assurance et du fret, tout comme les pertes significatives bien que proportionnellement moins importantes enregistrées dans les pays où sont mis en œuvre des programmes de grande envergure.

➤ *Examen de la gestion et de l'administration au sein du PAM: Rapport du Corps commun d'inspection (I)*

Cet "Examen de la gestion et de l'administration au sein du Programme alimentaire mondial" (PAM) s'inscrit dans le cadre de la série d'examens d'organismes participants engagée ces dernières années par le Corps commun d'inspection. Ces examens ont pour objet de recenser les aspects qui méritent d'être améliorés en mettant entre autres l'accent sur les domaines suivants: gouvernance, direction, administration, planification stratégique, élaboration du budget, gestion des ressources humaines et contrôle. Les inspecteurs ont formulé 12 recommandations, dont 9 s'adressent à la Directrice exécutive et 3 au Conseil d'administration.

➤ *Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (I)*

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Ce rapport, soumis **pour information**, présente des statistiques et des tendances concernant les achats de produits alimentaires, un exposé succinct des conditions du marché, un bilan actualisé des capacités en matière d'achat de produits alimentaires et les faits marquants dans ce domaine.

➤ *Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un document qui rend compte des effectifs du PAM au 31 décembre 2009. Il indique le nombre de fonctionnaires internationaux (cadre organique et catégories supérieures) ayant un contrat permanent, à durée indéterminée ou déterminée d'un an ou plus au Siège et dans les bureaux de pays au 31 décembre 2009. Il inclut également les administrateurs auxiliaires et les Volontaires des Nations Unies participant aux activités du PAM au 31 décembre 2009. Ce rapport fournit aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel international du PAM (cadre organique et catégorie supérieure).

➤ *Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité (I)*

À sa session annuelle de 2005, le Conseil a examiné le document "Note d'information sur la mise en œuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2005/12-D) et pris note des renseignements y figurant, notamment l'intention du Secrétariat d'informer périodiquement le Conseil des progrès accomplis et de toute modification importante qui aurait été apportée aux coûts incombant au PAM ou au mécanisme de partage des coûts. Cette nouvelle note est présentée au Conseil pour information.

➤ *Rapport du PAM sur la sécurité (I)*

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document, soumis pour information, présente une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel et des partenaires du PAM en 2009, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés.

EB.1/2011 (14-18 février)

➤ *Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)*

Par sa décision 2002/EB.2/17, le Conseil a recommandé d'inclure les éléments suivants dans les rapports du Corps commun d'inspection (CCI) se rapportant aux activités du PAM qui lui sont présentés chaque année par le Secrétariat:

- i) observations du PAM sur les rapports du CCI intéressant son travail reçus entre la présentation du document antérieur au Conseil et le 1^{er} octobre 2010;
- ii) la liste des rapports du CCI publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

EB.A/2011 (6-10 juin)

➤ *Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 (E)*

La Directrice exécutive présente au Conseil, pour examen, un rapport sur les pertes de produits survenues après livraison dans les pays bénéficiaires.

Le rapport sur les pertes après livraison traite des questions se rapportant à des pays ou à des produits, et décrit les mesures prises par le PAM pour réduire au minimum les pertes de produits après livraison. Il porte sur l'année civile allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009. Il énumère les pertes de produits par motif, produit et pays en indiquant les pertes égales ou supérieures à 2 pour cent du coût net total. Y sont également mentionnées les pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel, la valeur de l'assurance et du fret, tout comme les pertes significatives bien que proportionnellement moins importantes enregistrées dans les pays où sont mis en œuvre des programmes de grande envergure.

➤ *Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (I)*

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Ce rapport, soumis **pour information**, présente des statistiques et des tendances concernant les achats de produits alimentaires, un exposé succinct des conditions du marché, un bilan actualisé des capacités en matière d'achat de produits alimentaires et les faits marquants dans ce domaine.

➤ *Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un document qui rend compte des effectifs du PAM au 31 décembre 2010. Il indique le nombre de fonctionnaires internationaux (cadre organique et catégories supérieures) ayant un contrat permanent, à durée indéterminée ou déterminée d'un an ou plus au Siège et dans les bureaux de pays au 31 décembre 2010. Il inclut également les administrateurs auxiliaires et les Volontaires des Nations Unies participant aux activités du PAM au 31 décembre 2010. Ce rapport fournit aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel international du PAM (cadre organique et catégorie supérieure).

➤ *Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité (I)*

À sa session annuelle de 2005, le Conseil a examiné le document "Note d'information sur la mise en œuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2005/12-D) et pris note des renseignements y figurant, notamment l'intention du Secrétariat d'informer périodiquement le Conseil des progrès accomplis et de toute modification importante qui aurait été apportée aux coûts incombant au PAM ou au mécanisme de partage des coûts. Cette nouvelle note est présentée au Conseil pour information.

➤ *Rapport du PAM sur la sécurité (I)*

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document, soumis pour information, présente une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel et des partenaires du PAM en 2010, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés.

QUESTIONS DIVERSES

EB.1/2010 (8-11 février)

➤ *Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, du rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM.

EB.A/2010 (7–11 juin)

➤ *Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Kenya*

Un rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM au Kenya, qui a eu lieu du 28 février au 6 mars 2010, est présenté au Conseil pour information.

➤ *Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM au Rwanda*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM au Rwanda.

PROJET DE CALENDRIER DES SESSIONS DES ORGANES DIRECTEURS DE LA FAO, DU FIDA ET DU PAM ET DES AUTRES RÉUNIONS IMPORTANTES, 2010–2011

	2010		2011	
JANVIER			29^e COFI*	31/01-04/02
FÉVRIER	ECOSOC 1	2	ECOSOC 1	2
	PAM	8-11	FIDA/CG	7-11
	FIDA/CG	15-19	PAM	14-18
MARS	90^e CQCJ	29-31	92^e CQCJ	7-9
			133^e CF	21-25
			105^e CP	21-25
AVRIL	131^e CF	12-16	141^e CL	11-15
	103^e CP	12-16		
	FIDA/CA	19-23		
	31^e LARC	26-30		
MAI	26^e ARC*	3-7	FIDA/CA	2-6
	27^e ERC	10-14		
	139^e CL	17-21		
JUIN	PAM	7-11	PAM	6-10
	68^e CCP	14-16	37^e C	25/06-02/07
	22^e COAG	16-19		
JUILLET	33^e CODEX	5-9 (Genève)	ECOSOC 2	4-29
	ECOSOC	6-30	142^e CL	4-5
	30^e NERC*	dates à confirmer	34^e CODEX	4-8 (Genève)
AOÛT				
SEPTEMBRE	91^e CQCJ	1-3	FIDA/CA	12-16
	FIDA/CA	13-17	AG	13
	AG	14	93^e CQCJ	21-23
	30^e APRC*	27/09-01/10		
OCTOBRE	20^e COFO	4-8	134^e CF	10-14
	36^e CSA	11-14	106^e CP	10-14
	JMA	15 (vendredi)	JMA	17 (lundi)
	132^e CF	25-29	37^e CSA	18-22
	104^e CP	25-29		
NOVEMBRE	PAM	8-12	PAM	7-11
	140^e CL	29/11-03/12	143^e CL	21-25
DÉCEMBRE	FIDA/CA	13-17	FIDA/CA	12 - 16

Pâques: 4 avril 2010
 Ramadan: 11 août - 9 sept. 2010
 Eid Al-Fitr: 9 septembre 2010
 Eid Al-Adha: 16 novembre 2010

Pâques: 24 avril 2011
 Ramadan: 1^{er} -30 août 2011
 Eid Al-Fitr: 30 août 2011
 Eid Al-Adha: 6 novembre 2011

APRC Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique
 ARC Conférence régionale pour l'Afrique
 C Conférence
 CQCJ Comité des questions constitutionnelles et juridiques

CCP Comité des produits

CSA Comité de la sécurité alimentaire mondiale
 CL Conseil
 COAG Comité de l'agriculture
 COFI Comité des pêches (RM=Réunion ministérielle)

COFO Comité des forêts (RM=Réunion ministérielle)
 ECOSOC Conseil économique et social (1: ouverture de la session d'organisation; 2: Ouverture de la session de fond)

ERC Conférence régionale pour l'Europe
 CF Comité financier
 FIDA/CA Conseil d'administration du FIDA
 FIDA/CG Conseil des gouverneurs du FIDA
 FIDA/VII Consultations relatives à la reconstitution des ressources du FIDA
 LARC Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
 RM Réunion ministérielle
 NERC Conférence régionale pour le Proche-Orient
 CP Comité du Programme
 AG Assemblée générale des Nations Unies (ouverture)
 JMA Journée mondiale de l'alimentation
 PAM Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial

